



Rapport de la présidence

La présidente informe les membres qu'un seul point est inscrit à l'ordre du jour de la rencontre ajournée du 16 décembre 2024.

Rapport de gestion de la direction générale

- M. Stéphane Lacasse présente un portrait de la croissance de la clientèle au secondaire qui nécessitera l'ajout de 16 classes modulaires pour la rentrée scolaire 2025-2026.
- Il informe ensuite les membres du processus en cours afin de revoir la « Politique sur les critères de répartition et d'inscription des élèves des écoles primaires et secondaires (20-11-20) » pour gérer plus efficacement les surplus dans les écoles secondaires ciblées par cette croissance.
- Il évoque aussi le besoin de promouvoir la civilité afin de contrer la croissance des incivilités remarquées dans les écoles et centres du CSSPO. Le but étant d'offrir un milieu sain et sécuritaire. Il précise que des initiatives du genre sont déjà en cours dans d'autres centres de services scolaires.
- Il termine en soulignant la journée des administrateurs au cours de laquelle des principes d'amélioration continue et de gestion efficace des processus ont été présentés à plus de 120 cadres le 14 novembre 2024, avec pour objectif de rendre le CSSPO plus efficient.



Kim Jessome
Présidente



Stéphane Lacasse
Directeur général
par intérim

Comité de gouvernance et d'éthique

Suivant la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique, les membres du conseil d'administration :

- prennent acte du dépôt du procès-verbal, en mode document de travail, du 11 novembre 2024 du comité de gouvernance et d'éthique.
- adoptent la révision de la « Politique relative à la qualité de l'air intérieur (70-13-20) » comme présentée.
- adoptent la révision des « règles d'organisation du transport scolaire (30-20-50) » comme déposée.
- adoptent la révision des bassins de l'École du Parc-de-la-Montagne, de l'École Saint-Paul et de l'École Côte-du-Nord comme présentée.
- autorisent le directeur général par intérim à désigner Madame Caroline Sauvé, directrice du Service du secrétariat général et des communications, comme personne responsable de la gestion de l'éthique et de l'intégrité, et Madame Guylaine Boulanger, directrice du Service des ressources humaines, comme substitut en cas d'incapacité d'agir de Madame Sauvé ou pendant ses vacances et à signer toute documentation à cet effet.
- prennent acte du dépôt du plan de travail du comité de gouvernance et d'éthique pour l'année 2024-2025.

Comité des ressources humaines

Suivant la recommandation des membres du comité des ressources humaines, les membres du conseil d'administration prennent acte :

- du dépôt du procès-verbal, en mode document de travail, du 4 novembre 2024 du comité de ressources humaines.
- du dépôt du plan de travail du comité des ressources humaines pour l'année 2024-2025.

Comité consultatif du transport

Suivant la recommandation des membres du comité consultatif du transport, les membres du conseil d'administration prennent acte :

- du dépôt du procès-verbal, en mode document de travail, du 20 novembre 2024 du comité consultatif du transport
- du dépôt du plan de travail du comité consultatif du transport pour l'année 2024-2025.

Présences

Conseil d'administration

Kim Jessome, Simon Lajoie, Mathieu Larocque, Suzette Bernard, Mohamed Awaleh Maidal, Jean-Sébastien Roy, Lisa Marie Chatillon, Mylène Larocque, Mélodie Lalande-Bertrand, Marc-Antoine Dumont, Jean Damascène Uwimana et Saïd Apali.

Organisation

Stéphane Lacasse, Nathalie Bédard, Rémi Lupien, Guy Bélair et Caroline Sauvé.

Service des ressources éducatives

Suivant la recommandation de la direction générale et de la direction du service des ressources éducatives, les membres du conseil d'administration adoptent les calendriers scolaires 2025-2026 de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle.

Direction générale

Suivant la recommandation de la direction générale, les membres du conseil d'administration :

- prennent acte du dépôt du rapport annuel 2023-2024 du CSSPO.
- approuvent l'appropriation budgétaire d'un montant de deux millions neuf cent vingt-trois mille quatre cent six dollars (2 923 406 \$) portant le budget de dépense du CSSPO à un budget révisé de trois cent vingt-six millions six cent trente et un mille cinq cent trente-six dollars (326 631 536 \$), et un déficit prévu révisé correspondant au montant de l'appropriation de surplus, le tout, dans le respect des règles budgétaires établies par le MEQ.
- adoptent une mesure transitoire afin de permettre que l'École des Cavaliers soit l'école d'appartenance pour les élèves habitant sur les rues Félix-Leclerc, Jean-Gascon ou Jean Duceppe, mais ayant fréquenté l'École des Cavaliers en 2024-2025, ainsi que leur fratrie à venir.

Service du secrétariat général

La présentation du rapport d'activité de la protectrice régionale de l'élève est reportée à la séance ordinaire du 3 février 2025.

Séance ajournée au 16 décembre 2024